



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

GROUPE pour la construction
du Parti ouvrier révolutionnaire
et de l'Internationale ouvrière révolutionnaire
Supplément à CPS n°67 – 19 février 2018

Comité inter ministériel du 1^{er} Février : le gouvernement a déclaré la guerre aux fonctionnaires

L'urgence : imposer aux dirigeants des fédérations de fonctionnaires de rompre leur participation au chantier gouvernemental de démantèlement des garanties statutaires, leur imposer de revendiquer le retrait du plan gouvernemental.

Le gouvernement ne s'en cache pas : son objectif est de franchir un pas décisif dans la liquidation des principes de la fonction publique de carrière en s'appuyant sur la longue liste des contre réformes anti statutaires intervenues jusqu'à PPCR.

En se fixant pour but d'appliquer dans la fonction publique le modèle des ordonnances travail, il indique clairement où il veut en venir : de même que dans le secteur privé les ordonnances ont pour objectif la liquidation des garanties du Code du travail et des conventions collectives, dans la fonction publique il s'agit d'engager une offensive en règle contre le statut général, les statuts particuliers nationaux ainsi que les règles de gestion nationales.

Une remise en cause des principes de la fonction publique de carrière programmée pour réaliser un plan social

C'est ainsi que sous l'appellation « *un accompagnement renforcé en matière d'évolution des carrières* », le gouvernement prépare un véritable plan social, avec restructurations massives et privatisations entraînant mobilité forcée et plan de départ vers le privé, qui doit être annoncé lors du second comité interministériel d'avril pour accompagner les 120 000 suppressions de postes.

Il ne s'agit plus de « raboter » comme l'avait fait Sarkozy mais de restructurer en profondeur et privatiser. Macron l'a dit : il faut permettre à l'État « *de se réorganiser plus vite, comme le font les entreprises, et pour cela arrêter de gérer tout par le statut, y compris l'impossibilité de bouger* ». Le gouvernement s'y emploie avec le plan de départ volontaire annoncé par Darmanin qui précise dans une interview le 7 février : « *est-ce que cela doit passer par l'assurance-chômage ? Pourquoi pas, cela fera partie des discussions avec les syndicats...* », ce qui montre en quoi consiste la marge de manœuvre des fédérations de fonctionnaires dans le cadre des discussions prévues : aller jusqu'à indiquer la porte de pôle emploi à ceux invités à faire leur valise!

C'est à cet objectif que répond et se combine l'offensive programmée contre les garanties statutaires :

Lorsque le communiqué du comité interministériel parle de « *redonner de l'efficacité au dialogue social en simplifiant et en déconcentrant les instances représentatives* », il s'agit pour le gouvernement d'élargir les possibilités de « négociations » au plan local issues de la loi sur la rénovation du dialogue social, qui avait fait l'objet d'un consensus en 2008 entre les directions syndicales et le gouvernement Sarkozy, pour généraliser les dérogations aux statuts et permettre ainsi aux « *managers publics* » de se comporter véritablement en « *employeurs* » libérés de l'entrave des règles nationales.

Sous prétexte de simplification, le gouvernement veut réduire les CAP à une coquille vide car leur fonction est précisément de veiller au respect des garanties des fonctionnaires. Il veut aussi liquider les CHS, considérés comme des freins aux restructurations.

Il veut aller plus loin que le RIFSEEP et engager une offensive frontale contre les garanties salariales de la fonction publique en introduisant le salaire au mérite et en fonction des résultats.

Il veut étendre la précarité dans la fonction publique en développant le recrutement contractuel contre le recrutement statutaire « *L'accompagnement renforcé en matière d'évolution des carrières* » prépare aussi la remise en cause du droit au déroulement de carrière pour tous et l'introduction de parcours professionnels dits au mérite réservés à une minorité pour faire baisser la masse salariale.

Voilà quels sont les chantiers de démolition auxquels le gouvernement veut associer les fédés de fonctionnaires dans le cadre d'une concertation prévue pour durer près d'un an.

La volonté du gouvernement d'instaurer un régime universel de retraites par points liquidant le code des pensions qui garantit statutairement les droits à pension des fonctionnaires en dehors de toute notion d'équilibre de caisse vient compléter cette politique de liquidation des garanties statutaires.

Un objectif majeur pour la bourgeoisie française

En effet les cocoricos sur la reprise en France ne peuvent masquer ni le maintien du chômage à un niveau historique, ni le fait que la dite reprise s'accompagne d'un accroissement continu du déficit commercial qui est du à l'incapacité de l'appareil productif français de faire face à la concurrence de ses rivaux étrangers.

Les politiques de limitation des salaires conduites en particulier de 2012 à 2017 (cela vaut bilan politique pour les gouvernements Hollande) n'ont pas suffi pour restaurer les positions économiques du capitalisme français : pour la bourgeoisie, il faut maintenant taper beaucoup plus fort.

Les ordonnances travail ont été une rampe de lancement : il s'agit de liquider les acquis de 45, opérer une remise en cause radicale de la place prise après guerre par ces services publics qui ne font pas à proprement parler partie de l'État bourgeois et réduire drastiquement le coût que représente le fonctionnement de l'école pour le budget de l'État, celui que représente l'hôpital public pour la sécurité social, porter le fer contre le logement social, l'enseignement technique public etc...

La remise en cause du droit aux études et à la qualification pour la jeunesse, la remise en cause du droit au logement social, à la santé au travers de l'offensive contre l'hôpital public, la liquidation des garanties des travailleurs du privé et des fonctionnaires, voilà ce qu'exige aujourd'hui la défense des intérêts de la bourgeoisie française. L'offensive engagée par le gouvernement contre les fonctionnaires s'inscrit totalement dans ce cadre, tout comme la loi Vidal qui vise à interdire au maximum de jeunes l'accès à l'université et le plan gouvernemental de remise en cause du bac comme premier grade universitaire.

La responsabilité des fédérations de fonctionnaires est totale

Dans cette situation, pas plus qu'il ne cache ses objectifs, le gouvernement n'est ambigu sur le rôle assigné aux directions des fédérations de fonctionnaires : elles sont invitées à co-élaborer le plan du gouvernement de destruction des garanties statutaires. C'est dans ce cadre qu'est organisée la concertation avec les directions syndicales. L'intitulé des 4 chantiers de concertation constitués est explicite : de « *l'élargissement de la place du contrat* » à « *une rémunération plus individualisée..* », en réalité il s'agit d'un seul et même chantier de démolition des garanties des fonctionnaires.

Or les directions des fédérations de fonctionnaires, si elles reconnaissent souvent qu'il n'y a aucune négociation dans le cadre fixé par le gouvernement, n'en obtempèrent pas moins : c'est ainsi que toutes se sont rendues à la convocation du gouvernement le 12 février pour l'ouverture de la concertation dans le cadre des 4 chantiers, ce dont bien évidemment le gouvernement n'a pas manqué de se féliciter. Quant à leur appel à une journée d'action le 22 mars, il évite de se prononcer pour le retrait du plan destructeur du gouvernement et ne dit mot de leur participation aux chantiers du gouvernement.

Il faut être clair : la défense des intérêts des fonctionnaires exige que les fédérations qu'ils ont constituées réalisent le front unique contre le plan destructeur du gouvernement et pas qu'elles se plient au cadre fixé par le gouvernement.

C'est pourquoi aujourd'hui il n'y a pas de nécessité plus forte que de s'organiser pour leur imposer de rompre avec le gouvernement en quittant sans délai les chantiers de destruction du statut, d'exiger qu'elles se prononcent pour le retrait du plan du gouvernement et réalisent le front unique pour infliger une défaite au gouvernement.

Le déferlement de contre réformes auquel le gouvernement Macron-Philippe, gouvernement du capital, se livre en est l'expression: la défense du capitalisme exige aujourd'hui de revenir sur tous les droits que les travailleurs et la jeunesse ont conquis : leurs statuts, le droit au travail le droit aux études, à la qualification, à un avenir pour la jeunesse, le droit aux soins, les droits à retraite, le droit au logement, à l'assurance chômage.

C'est pourquoi défendre les droits élémentaires de la jeunesse et des travailleurs implique aujourd'hui de combattre pour le socialisme, pour un gouvernement qui, refusant de plier devant le diktat du capital, prenne au contraire les mesures pour garantir le droit à l'emploi, le droit à la santé, le droit aux études c'est à dire pour un gouvernement qui décide d'exproprier les grands groupes, d'établir un plan de production sous contrôle des travailleurs.

Pour mener ce combat, il faut une organisation, il faut un parti révolutionnaire

C'est pour la construction d'un tel parti que les militants du Groupe pour le Parti Ouvrier Révolutionnaire (pour l'internationale ouvrière révolutionnaire) militent